



Regroupement familial pour ma mère qui habite en algérie

Par **zouzou21000**, le **24/09/2011** à **19:32**

bonjour, je vous écrit aujourd'hui car je suis vraiment désespérée, ma maman habite en algerie elle est seule depuis le décé de mon père en 2010, ma mère est mon père résidait tout les deux en france il sont parti en algerie suite à l'aide au retour en 1987, mes 3 frère et moi même somme revenu en france en 2002, nous avons une bonne situation et nous pouvons subvenir au besoin de notre mère, elle même bénéficie d'une petite retraite que mon père avait elle a 62 ans, elle a demander une visa pour venir en france plusieurs fois mais rien toujours des réponses négative sous prétexte que son salaire en algerie ne lui permet pas de venir en france?????!!!!!!!, nous avons jamais compris la réponse du consulat ce que nous souhaitions c'est la faire venir par le biais d'un regroupement familial, je voudrais savoir svp si cela est possible ou est ce qu'il existe d'autres moyen merci beaucoup pour votre réponse que j'attend impatientement